



## Conseil de sécurité

### **Briefing : La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

New York, le 18 novembre 2024

Déclaration lue par le Conseiller fédéral Ignazio Cassis  
Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse

---

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Je tiens d'abord à vous remercier, Monsieur le Ministre David Lammy, de nous avoir conviés à ce briefing.

Après plus d'un an d'un conflit effroyable, il est grand temps d'infléchir de manière décisive la trajectoire actuelle de violence et de déshumanisation.

A Gaza, les survivants - dont d'innombrables enfants - souffrent de la faim, de blessures et de maladies, tandis que le système hospitalier est presque complètement détruit. Au nord de Gaza le danger de famine est imminent.

La Suisse condamne en particulier les hostilités qui ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche avec la destruction, par Israël, d'un immeuble résidentiel à Beit Lahia et de nombreuses victimes civiles, dont beaucoup d'enfants.

Nous condamnons également les tirs incessants de roquettes par le Hamas sur Israël.

Face à ce drame, l'aide humanitaire n'est acheminée qu'au compte-goutte – comme nous venons de l'entendre du Président.

Une action immédiate est requise de la part de tous les acteurs impliqués dans le conflit pour protéger la population civile. Tous ces acteurs ont l'obligation d'assurer un acheminement sûr, rapide et sans entraves de l'aide humanitaire sur place.

En outre, les deux lois adoptées par la Knesset à l'encontre de l'UNRWA le 28 octobre dernier sont problématiques, parce qu'elles sont en grande partie incompatibles avec le droit international et parce qu'elles menacent aussi l'assistance humanitaire apportée à la population civile.

La Suisse appelle Israël à respecter ses obligations en vertu du droit international, y compris la Charte des Nations unies et le droit international humanitaire.

Cela comprend aussi l'obligation d'Israël, en tant que Puissance occupante, d'assurer que les besoins essentiels de la population dans le Territoire palestinien occupé soient satisfaits.

Je réitère également mon appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza et en faveur d'une libération immédiate et sans conditions de tous les otages.

La Suisse exprime aussi sa préoccupation face à l'escalade de la violence en Cisjordanie et rejette toutes les déclarations qui visent à une annexion de territoire.

J'appelle également à un cessez-le-feu immédiat au Liban et à la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 par toutes les parties.



Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il faut sans tarder retrouver une base commune d'humanité et bâtir un édifice de paix solidement ancré dans le droit international, y compris la Charte des Nations unies et le droit international humanitaire.

La solution politique nous est connue : il s'agit de la solution à deux Etats, qui offre aux Israéliens et aux Palestiniens la perspective de vivre en paix et en sécurité. Je l'ai mentionnée déjà devant ce Conseil le 29 octobre dernier.

Je tiens à exprimer à ce propos le soutien de mon pays aux efforts conjoints des 94 Etats et organisations internationales récemment réunies à Riyad, lors de la conférence de l'*Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à deux États*. La Suisse participera également à la prochaine conférence du 28 novembre à Bruxelles.

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs,

Nous avons besoin de propositions concrètes, qui visent à renforcer et à réformer l'Autorité palestinienne par le biais de mesures juridiques, politiques et économiques.

Pour construire durablement la paix au Moyen Orient, il est impératif d'investir dans les jeunes.

Je suis persuadé que les nouvelles générations, qui aspirent à des perspectives de vie - et non pas de mort - sont en mesure d'entreprendre le chemin de la réconciliation et de lutter contre la haine et les extrémismes.

C'est pour cette jeune génération que nous devons répondre de nos actes.

Faisons en sorte qu'il ne s'agisse pas d'actes manqués, qui feraient d'une génération, une génération perdue.

Je vous remercie de votre attention.